

Habitants de Marcillac Vallon et de ses hameaux,



Les élections sont maintenant derrière nous et nous espérons très sincèrement que la situation sanitaire ne nous imposera pas des mesures aussi strictes qu'au printemps 2020.

Vous êtes tous impatients de voir du changement dans Marcillac et nous pouvons vous promettre qu'il va y en avoir ; vous souhaiteriez tous aller plus vite, nous aussi !

Seuls les délais multiples et la capacité de maîtriser efficacement ce que nous mettons en œuvre freine une avance plus rapide.

Cette lettre qui dorénavant sera publiée tous les trimestres ne peut pas être exhaustive mais vous permettra de suivre l'exécution des avancées significatives de l'équipe municipale.

Le nouveau site internet devrait être disponible dans sa première version fin octobre ; il vous permettra de suivre l'état d'avancement des différents projets, de réserver les salles de réunion...

D'un avis quasi unanime vous voulez quelques aménagements pour la place du Cruou sans tout remettre en cause ; ceci fait l'objet d'un paragraphe spécial de cette lettre.

Les projets les plus importants sont indiqués ci-dessous sur le plan de Marcillac ; le choix de la priorité annoncé lors des élections municipales vous sera proposé durant le premier trimestre 2021.

Durant le mois d'octobre l'effarouchement des pigeons va commencer ; il faut que chaque habitant condamne les accès aux nombreux nichoirs qui existent. L'objectif n'est pas de faire partir tous les pigeons mais d'en contrôler le nombre.

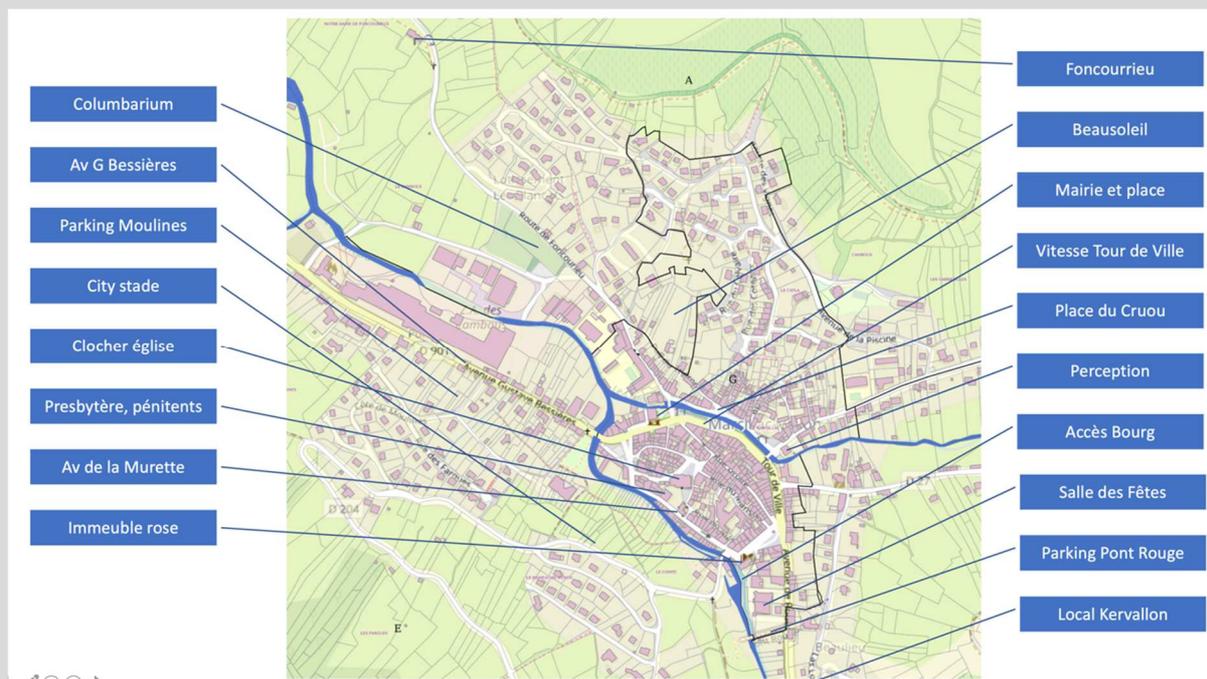
Nous vous rappelons que tous les Conseils Municipaux, en général le 3ème jeudi, se terminent par un quart d'heure citoyen qui vous permet de questionner vos élus.

La permanence des élus le matin du dernier samedi de chaque mois est maintenue.

Comme vous le voyez nous sommes dans l'action et nous pensons que c'est ce que vous attendez de nous.

Bien cordialement à tous.
Votre équipe municipale.

Les projets :



Mesures COVID : Salles de réunions, terrains de foot :

Comme vous avez pu le constater des restrictions récentes sont apparues pour les salles de réunion et terrains de sport ; elles ne sont bien sûr pas de notre fait mais la mise en application des différentes règles édictées par le gouvernement, le préfet, les associations sportives. La lutte contre la COVID est collective ; elle aboutira si nous en acceptons tous les contraintes.

⇒ Vos principales demandes dans l'enquête :

- Rouvrir le pont condamné avec le nouvel aménagement,
- Retrouver l'élément identitaire (tonneau),
- Reprendre l'aménagement du parvis de la mairie tout en le gardant fleuri,
- Améliorer la sécurité sur la place du Cruou (pas de parking supplémentaire),
- Faire respecter les zones bleues,
- Retrouver un mobilier urbain plus en adéquation avec le village,
- Des arbres, des fleurs !

⇒ Ce qui est en cours :

- Effarouchement des pigeons,
- Programme d'entretien annuel des chaussées,
- Reprise du Pont d'Alzernes,
- City stade,
- Site internet,
- Investissements matériels,
- Balayeuse,
- Redémarrage bibliothèque et son informatisation,
- Panneau lumineux d'information,
- Bas du chemin de Grand-Combe,
- Rencontre avec les associations,
- Adressage.

⇒ Les études qui sont lancées :

- Sécurisation de la traversée du village,
- Caméra de vidéo-sécurité,
- Restauration de l'immeuble rose,
- Rénovation mairie,
- Rénovation salle des fêtes,
- Parking du Pont Rouge,
- Plan de reprise des chaussées communales,
- Amélioration de l'éclairage public.

Tous vos commentaires et suggestions sont bienvenus. Cette lettre doit être claire, synthétique, économique et ne pas générer une activité importante.